

PRÉFET DU RHÔNE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité Départementale du Rhône

Affaire suivie par : Christophe POLGE
Cellule Risques Accidentels
Tél. : 04 72 44 12 51
Télécopie : 04 72 44 12 57
Courriel : christophe.polge@developpement-
durable.gouv.fr
Réf. : UDR-CRT-22-131-CP

Commission de Suivi de Site
Sociétés BASF AGRICULTURE PRODUCTION, UNIVAR et COATEX

**Réunion du 17 décembre 2021
à la Mairie de GENAY**

Liste des annexes :

➤ Annexe 1 : Ordre du jour :

Liste des participants :

Les membres du collège « administrations »

- M. Julien PERROUDON, sous -préfet du Rhône, secrétaire général adjoint ,
- M. Christophe POLGE, chef de la cellule risques technologiques et adjoint au chef d'unité départementale, Unité Départementale du Rhône à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,
- Cpte Xavier PLASSE SDMIS,

Les membres du collège « collectivités territoriales »

- Mme Valérie GIRAUD , Maire de GENAY,
- M. Michel CHOTARD, mairie de GENAY,
- M. Yvonnick PINHOUE, mairie de GENAY,
- M. Michel ROUILLAT, mairie de NEUVILLE/SAONE,

Les membres du collège « exploitants »

- Mme Stéphanie CHAULET, responsable QHSE Groupe sté COATEX,
- M. Loïc CHESSE, responsable QHSE Groupe sté COATEX
- M. Thierry COEZ, directeur sté BASF.
- M. Stéphane EURIN, responsable opérations france, sté UNIVAR Solutions,

Les membres du collège « salariés »

- M. Yann COUMES, membre CSSCT sté BASF,
- M. Fabrice TOURDES, membre CSSCT sté COATEX,

Les membres du collège « riverains »

- Mme. Edith ORESTA, Association RES,
- M. Anthony CHANE, Association FNE,

Assistaient également à la réunion :

- M. Pierre-Marie BREARD, inspecteur de l'environnement DREAL Auvergne Rhône Alpes,
- Métropole de Lyon

Les membres excusés

- M. MEYER
- M. ATHANAZE Metropole de Lyon

1 – OUVERTURE PAR Mme Valérie GIRAUD, Maire de GENAY

Valérie GIRAUD, maire de GENAY, ouvre la séance à 9 h 30 et remercie les personnes présentes.

Edith ORESTA (Association RES) : représente le réseau environnement santé . Elle indique que l'arrêté préfectoral complémentaire du 23 janvier 2020 qui gère la commission de suivi de site objet de la réunion de ce jour dispose dans son article 10 que ledit arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication.

Cet arrêté a été adressé 15 jours avant cette réunion, ce qui rendait impossible un éventuel recours.

Christophe POLGE se renseigne auprès des services de la préfecture

Edith ORESTA précise que cet arrêté doit être mis à jour pour modifier les membres. Elle informe qu'elle va écrire à la préfecture pour proposer les noms des personnes qui pourraient être représentées en CSS au niveau du collège riverain.

Valérie GIRAUD répond que les remarques faites par Mme Oresta ont été faites aussi aux services en constatant que la liste des invités était obsolète avec nécessité d'être mise à jour. Elle précise que ces points vont être rectifiés pour la prochaine CSS, car elle a aussi à cœur que la liste soit la plus représentative possible.

Mme GIRAUD profite de l'occasion pour excuser l'absence de M. Meyer

Les remarques faites par Mme Oresta ont été faites aussi aux services en constatant que la liste des invités était obsolète avec nécessité d'être m à j.

Ces points vont être rectifiés pour la prochaine CSS, car a aussi à coeur que la liste soit la plus représentative possible.

Excuse également l'absence de M. Meyer

Edith ORESTA souligne que le fait que la liste des membres des différents collèges soit nominative rend la participation extrêmement difficile pour les associations.

2 Point post Lubrizol

Présentation de l'action post Lubrizol dans le département par Christophe POLGE (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

Il est rappelé à cette occasion notamment l'existence du site Georisques dans lequel il est possible de retrouver le recensement des ICPE et les différents rapports de l'inspection si ces derniers ne s'avèrent pas confidentiels.

Edith ORESTA reprecise que fait partie du réseau santé environnement et qu'un rapport du Sénat épingle le ministère de la santé sur le fait qu'en cas d'accident, la partie risques chroniques/le post-accident est géré par le ministère de la santé.

Elle rappelle les mots de Jean-Louis Touraine, professeur en santé publique, « il faut déplacer quel qu'en soit le coût, ces entreprises à risques situées trop près des espaces urbanisés »

Edith ORESTA s'interroge sur les possibilités offertes pour que la population soit informée pour éviter que les gens perdent confiance. Les gens ne perçoivent plus comme étant recevable l'argument de la création d'emploi. Or, depuis la dernière CSS la zone s'est densifiée en PME et en citoyens (nouvelles zones urbanisées). A titre d'exemple pour SANOFI, il est constaté plus 15 % de trafic lié au projet en cours. Enfin les risques inondations, sismiques, etc... qui étaient jusqu'alors de l'ordre de l'improbable doivent être considérés différemment.

Valérie GIRAUD précise que nous œuvrons tous dans le même sens et que concernant la commune de Genay, elle a fait le choix de ne pas déléguer ces thématiques de risques technologiques.

Le sujet du Leclerc et de la protection des populations est symptomatique que fait que les élus ne sont donc pas écoutés en priorité.

Stéphanie CHAULET ajoute que les risques sanitaires sont pris en considération au même titre que les risques technologiques. Des actions de communication ont été mises en œuvre pour protéger riverains et salariés.

M. le représentant du CSSCT de COATEX tient à rassurer Mme Oresta sur le fait qu'une pression est maintenue en permanence. Un réaménagement des zones de circulation avenue Ampère a pu être obtenu.

Edith ORESTA répond qu'il s'agit de faire remonter les inquiétudes des citoyens, mais qu'elle n'a absolument aucun doute sur la bonne volonté de chacun.

Julien PERROUDON est heureux de voir que des populations se préoccupent de ces questions.

Mais il n'y a pas une grande passion pour ces questions. Aller vers plus de transparence est un objectif sur lequel les services de l'Etat travaille et on y parvient.

3 Activités des exploitants

Présentation de la société BASF AGRI PRODUCTION par monsieur Thierry COEZ (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

Thierry COEZ directeur du site BASF AGRI PRODUCTIONS à GENAY rappelle la participation de son entreprise aux 100 ans de France Chimie.

Il précise que l'environnement est au cœur de la chimie incluant un objectifs très importants en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs BASF : réduction de 25 % des émissions de GES d'ici 2030 et neutralité carbone en 2050.

Il conclut que le foisonnement de produits et de solutions permettent de dire que l'industrie de la chimie fait partie de la solution et non du problème.

Thierry COEZ souligne que 26 M€ ont été investis sur les sujets HSE ces 10 dernières années sur le site.

Présentation de l'action de l'Inspection des installations classées par monsieur Pierre Marie BREARD (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

Anthony CHANE précise qu'il y a eu un recours devant TA de Rouen déposé pour demander l'EDD (qui a été refusé).

Christophe POLGE répond que la partie juridique n'étant pas notre domaine, nous ne sommes pas les plus compétents pour en parler.

La DREAL peut présenter la manière dont elle contrôle la réglementation qu'elle est chargée de faire respecter. Il rappelle l'évolution de la place de l'EDD à savoir l'importance des responsabilités renvoyées à l'exploitant. Le but est désormais de contrôler que ce qui est affiché par l'exploitant est réellement mis en œuvre.

Julien PERROUDON complète en disant que l'idée n'est pas de cacher des choses, mais de protéger les citoyens en ne transmettant pas des informations sensibles qui pourraient porter préjudice à la population si personne mal intentionnée.

Edith ORESTA souligne que les questions des citoyens sont très basiques et non juridiques ou techniques.

Julien PERROUDON répond que les gens ont raison de se poser ces questions et que c'est même à son sens un devoir de se les poser.

Présentation de la société COATEX par Madame Stéphanie CHAULET (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

Stéphanie CHAULET souligne que l'exercice PPI qui s'est déroulé le 18 novembre 2021 a consisté à simuler un incendie du principal entrepôt de produits dangereux avec scénarios majorants.

Cet exercice a permis de simuler la prise en compte et la gestion de cet accident et ma monopolisé des moyens conséquents. Il a permis d'utiliser des outils de modélisation des fumées toxiques.

Lors de cet exercice nous avons pu constater une nette évolution des moyens de mesure et de de communication autour des substances toxiques.

La mairie de Genay rappelle son rôle. L'exercice s'est plutôt bien passé d'un point de vue opérationnel et a été considéré comme satisfaisant au niveau communal.

Les points d'amélioration ont été identifiés comme le disponibilité de clés, les personnes référentes,...
La commune de Genay informe qu'elle va lancer en janvier un nouveau dispositif de signalement d'un accident par SMS ou appel sur la base du volontariat. Ce nouveau dispositif a été testé lors de l'exercice.

Christophe POLGE souligne que si une réunion publique se tient en 2022, il sera nécessaire de parler de tout ça. Il profite pour rappeler que certains riverains n'ont toujours pas fait les travaux de renforcement du bâti nécessaires.

Anthony CHANE s'interroge sur le statut d'une telle réunion.

Valérie GIRAUD précise qu'un agent est dédié à toutes les questions de plan communal de sauvegarde. M. PENHOUEY a cette charge pour les 2 communes.

Valérie GIRAUD informe que le bulletin municipal va être dédié à ces questions de risques au 1^{er} trimestre 2022. Elle insiste sur la nécessité d'un suivi important de la communication sur ces risques auprès des habitants. Elle souhaite inculquer une vraie culture du risque auprès de ses concitoyens.

Mme Oresta salue cette initiative et précise l'importance de la transversalité entre risques technologiques et risques sanitaires.

Xavier PLASSE confirme les dires de l'exploitant sur la bonne coordination entre exploitant et SDMIS lors du dernier exercice PPI. Il confirme par ailleurs la montée en puissance de l'organisation des exercices PPI. Aujourd'hui, tous les services ont des objectifs lors de ces exercices qui étaient auparavant faits entre exploitant et pompiers.

Julien PERROUDON souligne que le SDMIS est particulièrement préparé aux risques technologiques. Il peut désormais détecter et analyser des fumées toxiques permettant de prendre très rapidement décisions et de communiquer auprès des populations.

Valérie GIRAUD tient à saluer le travail de la gendarmerie (sécurité, barrièrage,...) et souhaiterait la voir invitée lors de la prochaine réunion.

Julien PERROUDON précise que l'intérêt de l'exercice est la capacité de mettre en œuvre un plan et de l'adapter à la crise. Lors d'un exercice il y a nécessité de tester une partie du plan seulement. Il souligne que tout a été mis en œuvre pour que les problèmes survenus chez Lubrizol ne surviennent pas dans le 69.

Présentation de l'action de l'Inspection des installations classées par monsieur Pierre Marie BREARD (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

Une question se pose sur les inondations et la prise en compte des risques associés.

Stéphanie CHAULET rappelle que le risque inondation est intégré dans gestion de crise (POI) et dans l'EDD. Des moyens sont donc prévus. Elle rappelle également qu'il en est de même pour le risque sismique.

Présentation de la société UNIVAR par monsieur EURIN responsable européen France (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

Valérie GIRAUD souligne la problématique de sécurité en limite de site, côté voie fluviale, des riverains questionnent sur l'état de la clôture.

UNIVAR répond qu'elle est en bon état et qu'elle fait l'objet d'un contrôle régulier. UNIVAR souligne que la végétation a été entretenue il y a un an et demi.

UNIVAR souligne le manque de parking PL et propose que la rue Jacquard soit mise en sens unique (pour supprimer le risque de collision frontale).

La Métropole va faire remonter la question au service compétent.

Il est précisé qu'aucun transporteur ne reste après chargement chez UNIVAR .

En revanche, BASF précise que des PL chargés attendent chaque matin devant les sites UNIVAR et BASF et que des applications existent pour faciliter ces flux.

UNIVAR informe que des travaux sont en cours en face du site (terrain qui appartient à un privé). Il le destine à du stockage de matériel qui lui est propre.

Valérie GIRAUD précise que le schéma directeur des mobilités est en cours et que la commune travaille sur les plans de circulation.

Présentation de l'action de l'Inspection des installations classées par monsieur Christophe POLGE en l'absence de l'inspecteur (sur la base d'une présentation non jointe au présent compte rendu pour des raisons de sûreté)

La Métropole fait un point sur l'avancement du PPRT :

- sur les 4 biens en délaissement, 3 sont acquis ;
- il en reste un pour lequel la Métropole a interjeté appel car désaccord sur le prix. Elle devrait être propriétaire d'ici 10 mois (délai de traitement du dossier) ;
- démolitions prévues pour 2022 (le financement de la démolition est faite de manière tripartite).

Edith ORESTA souligne que l'étude Esteban rappelle que le principal problème dans un incendie est de connaître substances bromées, chlorées, toxines,...

Elle insiste sur le sujet des effets cocktails, phtalates,... qui causent notamment des pathologies infantiles.

Elle demande ce qu'il serait possible d'initier avec les exploitants pour améliorer la situation.

Thierry COEZ répond que des substituts sont en cours de recherche.

Christophe POLGE précise qu'un nouvel arrêté qui encadre la CSS sera soumis aux membres avant la prochaine CSS prenant en compte les remarques de chacun.

Valérie GIRAUD remercie les participants et lève la séance